

Genappe

Editeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

La semaine sans pesticides du 20 au 30 mars



Qui n'a pas son petit bidon d'herbicides qui prend la poussière au fond du garage («juste un petit peu pour que le trottoir soit propre») ? Qui n'a pas une anti-limace sous la main près du potager («j'ai bien essayé avec la bière, mais ça ne suffit pas») ? Qui n'a pas utilisé un anti-mousse («ces pierres vertes, ce n'est franchement pas net») ? (Suite en page 4)

Chouette
nuit en
perspective !

en page 2

Attention
sortie de
batraciens !

en page 5

Qui surveille
la police à
Genappe ?

en page 8

Arrêtez de
mal raconter
des histoires !

en page 9

Soyez fou, fêtez
le carnaval
avec nous !

en page 12

**Faites
un geste pour
la nature,
éliminez
vos pesticides.**



Je recycle
mes pesticides
voir page 5

Bouger pour se sentir mieux!

Si vous êtes en cours de traitement contre le cancer, Raviva, peut vous aider... Il s'agit d'un programme d'activités physiques spécialement conçu pour les personnes majeures atteintes, ou ayant été récemment atteintes, d'un cancer. Ce programme aide à retrouver une meilleure condition physique et ainsi combattre la fatigue par des activités pratiquées en groupe. A Genappe, Raviva propose un cours de yoga, chaque lundi de 9h à 10h dans la salle de danse à l'académie de musique (Espace 2000) mise à disposition par la Ville.

Renseignements

Pour vous y inscrire, contactez 078/15.15.50 (de 9h à 12h, sauf le mercredi et we) ou téléchargez leur dépliant via www.raviva.be.

Grâce à la générosité des donateurs et la commune de Genappe, cette activité est entièrement gratuite! Raviva fait partie de la Fondation contre le Cancer.

Journée de l'artisan

Comme chaque année, lors de la journée de l'artisan, il est proposé à chacun de rencontrer des artisans de nos régions...

Dans ce contexte joyeux, l'atelier Loisirs et Passion vous ouvrira ses portes le 24 mars de 10h à 17h.

L'artiste travaille essentiellement sur base de récupération de tissus, l'idée étant de sculpter un matériau appelé «powertex»* qui moulé dans le tissu peut donner vie à d'innombrables statues...

Ces pièces sont des créations uniques. Par ailleurs, mes créations peuvent très bien trouver place dans vos intérieurs ainsi que dans vos jardins, une composante spécifique permet effectivement de maintenir leur longévité en milieu extérieur.

Dans le cadre de la journée des artisans, nous serons très heureux de vous accueillir et partager un petit verre de l'amitié! En espérant vous voir nombreux

Renseignements

Josiane De wit 0477/42.09.71
Bati du Grand Bernard 86, 1470 Baisy-Thy



La Nuit de la Chouette

Le 23 mars à Houtain-le-Val

Organisé par Natagora avec le soutien de la Ville de Genappe, cet événement sera l'occasion pour les habitants de l'entité de découvrir des rapaces nocturnes tels que: les Chouettes chevêches, les Effraies des clochers (menacées par un projet de fermeture des accès au comble des églises), des Chouettes hulottes et des Hiboux moyen-ducs, mais aussi de bien d'autres choses en

matière d'environnement.

A Genappe comme dans bien des communes, les populations de rapaces nocturnes souffrent de la dégradation de la biodiversité par l'activité humaine inconsidérée: une réalité pré-occupante! La population de chevêches perd ses effectifs en Brabant wallon, particulièrement à Houtain-le-Val. De cinq couples, il y a quatre ans, ils ne sont plus que 3 aujourd'hui!

Pourquoi? Les uns après les autres, les vieux bâtiments sont transformés, les fruitiers hautes tiges, trognes de frênes et les saules têtards sont abattus, limitant toujours davantage les bonnes cavités de nidification... quand ce ne sont pas les lotissements qui font disparaître les terrains de chasse en périphérie de village!

Houtain-le-Val est un village relativement bien préservé et

entrecoupé de quelques prairies broutées et quelques rares vergers limités à très peu d'arbres et quelquefois bordés de haies.

Une campagne de sensibilisation auprès de ses habitants est nécessaire pour la protection des sites de nidification ainsi que des sites de chasse et des rapaces eux-mêmes. Les jeunes Chevêches sont victimes de chats domestiques au moment de l'envol, des abreuvoirs dans lesquels elles se noient, de l'emploi récurrent des pesticides, des barbelés, des cheminées et surtout de la circulation automobile toujours plus dense en Brabant wallon comme ailleurs.

Pour en savoir davantage

Participez le 23 mars à la Nuit Européenne de la Chouette 2013.

À l'école de Houtain-le-Val, 8 rue des écoles - 1476 entre 16h et 22h de 16h30 et 19h, projections films, exposition photos, stands, animations, jeux, buvette et petite restauration, 4 promenades nocturnes guidées par groupes de 20 personnes maximum. Une promenade est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les détails seront communiqués aux inscrits, covoiturage possible, pas de chiens.

Renseignements

«Chouettes à Genappe»
samyndidier@hotmail.com
0477/68.42.81

Réservations avant le 20 mars



Des stages colorés et créatifs!

Avant de célébrer la fin de saison avec sa traditionnelle exposition de fin d'année, le Centre d'Expression et de Créativité «Les Ateliers du Léz'arts» vous propose 6 stages hauts en couleur pour laisser aller votre imaginaire et celui de vos enfants pendant les vacances de Pâques.

Peinture, contes, théâtre, illustration, marionnettes et bien plus encore seront au programme. Rejoignez-nous vite!

Renseignements

www.lesateliersdulezarts.be
067/44.39.44
Rue de Bruxelles 38 - Genappe

Les amis de Bousval

Echange et don de plantes

Envie de mettre de la couleur dans votre assiette? Ce printemps, nous abordons le sujet des fleurs comestibles, soit en les semant ou en les plantant dans votre jardin soit en les cueillant sur des fines herbes, soit encore sur un arbre (arbre de Judée). Elles peuvent égayer une salade ou décorer un plat.

Quelques conseils

1) évitez les engrais chimiques et les insecticides. 2) ne consommez pas les fleurs ou fines herbes auxquelles vous êtes allergique; goûtez un petit peu avant de les adopter, question de voir comment votre organisme réagira; 3) si vous doutez de l'identité d'une fleur, abstenez-vous, elle pourrait être toxique (par exemple la digitale).

Quelques suggestions

De ces fleurs: aspérule odorante (blanc, goût sucré, vanillé); bourrache (bleu intense, goût de concombre); capucine (rouge, orange, jaune, goût piquant rappelant le cresson); hémérocalles (coloris divers, goût mélange d'asperge et de courge); livèche (mauve, goût léger de céleri); monarde, bergamote (rouge, parfumée, goût de thé); souci (jaune, goût poivré); tagète (orange (goût de citron); tulipe (coloris divers, goût légèrement sucré ou amer); violette (mauve, goût sucré, amer). Évidemment, vous pouvez opter pour une simple décoration, sans les manger!

Lors du traditionnel échange-

don de plantes de ce printemps, vous aurez l'occasion de découvrir ces plantes et bien d'autres.

Que vous soyez jardinier chevronné ou que vous débutiez un potager ou un jardin d'agrément, n'hésitez pas à nous rejoindre pour ce rendez-vous convivial où chacun trouvera son bonheur.

Renseignements

Le dimanche 24 mars à 14h
Basse-Laloux à Bousval, au début de la rue du Château. Des panneaux seront mis en place.
Les Amis de Bousval
010/61.36.78
www.lesamisdebousval.be

Le cercle apicole

La cire d'abeille, le samedi 23 mars à 14h30

Nous connaissons tous le miel, principale production de l'abeille, mais il y en a d'autres: la propolis, le pollen, la gelée royale et la cire.

Le 23 mars 2013, le cercle apicole de Genappe vous invite à un après-midi consacré à cette production. Une demi-journée qui se veut ouverte à tous, apiculteurs ou curieux. Elle débutera à 14h30, par un court exposé de Monsieur Daniel Caubergs, membre de notre cercle.

Qu'est-ce que la cire? Comment est-elle fabriquée et quels en sont les constituants? Après quoi nous verrons comment la récolter et la transformer. Nous apprendrons à réaliser des bougies ainsi que leurs moules. Nous nous essayerons aussi à la fabrication de la cire encaustique.

De plus, grâce à Yves Gérard, membre de notre cercle, il sera possible de faire fondre la cire de vos vieux cadres. Vous n'avez qu'à simplement les apporter. Sur place, une chaudière sera à votre disposition.

Nous souhaitons que cet après-midi soit également un moment d'échange d'expériences qui profitent au plus grand nombre.

A cette date, la plupart d'entre nous auront probablement effectué la première visite de nos ruches et ce sera donc le moment idéal pour les novices de profiter des conseils avisés d'apiculteurs avertis

Renseignements

Le 23 mars à 14h30 à la Maison Gallilée - Parking Beghin à Genappe - Entrée Gratuite
Raymond Walmacq: 067/77.39.31
0495/79.13.88
raymond.walmacq@gmail.com.





Récital Piano et Chant

Martine Gaspar et Sebastian Stride, œuvres de Mozart, Ravel, Schubert ...

C'est à un récital de musique vocale que «Musique à Glabais» vous convie le dimanche 17 mars 2013 à 17 h dans l'Église Saint-Pierre. Nous y entendrons une féminine et une masculine, dans la tessiture des voix graves.

Nous aurons en effet le plaisir d'accueillir pour la circonstance, notre compatriote, la contralto Martine Gaspar (déjà venue plusieurs fois chanter à Glabais) et le baryton-basse venu d'outre-Manche Sebastian Stride. Ces deux artistes se relayeront, avec accompagnement de piano, dans un programme particulièrement séduisant puisqu'il com-

prendra des extraits d'opéra de Mozart (Don Giovanni), de Gluck (Hélène et Paris) et de Donizetti (Don Pasquale), des lieder de Schubert et de Schumann ainsi que des mélodies françaises de Poulenc, de Fauré, de Ravel et de Duparc pour se terminer sur des chants du folklore écossais et irlandais et d'autres encore.

Renseignements

Le dimanche 17 mars à 17h.
Église Saint-Pierre de Glabais
Prévente: 12€ - le jour même: 14€
Points de vente: Le Centre Culturel de Genappe, la Cabosse d'Or à Ways, la Boulangerie Falise à Glabais, le Syndicat d'Initiative de Genappe, et la Maison du Tourisme de et à Waterloo.

Exposition

«Portraits et autoportraits», des- sins de Camille De Taeve

Le portrait et l'autoportrait ont toujours tenté les artistes. On songe à ceux de Goya, Rembrandt et plus proche de nous à ceux de Splilliaert. Quelle quête intérieure, quel appel mystérieux justifie-t-il? Quel est cet impératif besoin de se sonder, de se livrer ainsi à nu sans complaisance? En observant ceux de Camille De Taeve, on se rend compte que dans chacune des œuvres précédentes sorties de son atelier depuis plus de cinquante ans, il nous a déjà dévoilé sous forme d'objets; des bribes, des clés qui le cernent. Chacun de ces éléments serait la pièce d'un même miroir brisé qui dévoile son univers et sa vie.

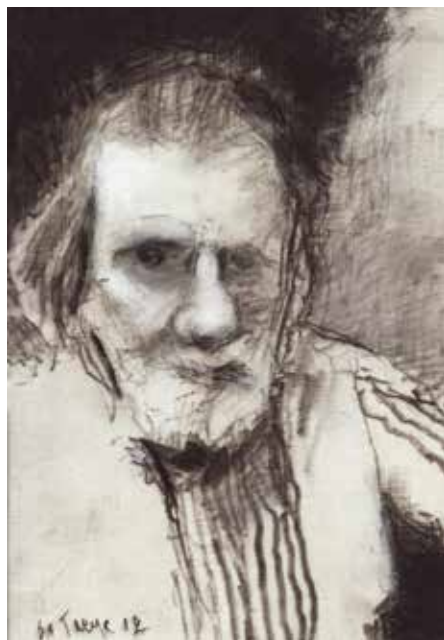
Formé par le peintre Gaston Bertrand à Saint Luc, Camille De Taeve expose depuis 1960.

De nombreuses expositions personnelles tant en Belgique qu'à l'étranger (Allemagne, Brésil, France, Italie, Japon, Suisse, U.S.A....) lui ont été

consacrées. Plusieurs fois présentées dans des foires et salons d'art international, ses œuvres font parties de nombreuses collections privées et publiques.

Renseignements

du 9 au 24 mars 2013
Espace B - Haute Rue, 33A
1473 Glabais
Samedi et dimanche de 14 à 18h
ou sur rendez-vous 067/79.08.11
www.espaceb.be



Le mot du Bourgmestre



«Genappe, ma commune nature» poursuit son engagement pour la préservation de l'environnement. Par des actions simples, il est possible que chacun fasse un pas pour réduire notre empreinte écologique. Cette année nous avons choisi de vous parler des pesticides, qui, trop employés, sont de véritables fléaux, car ils détruisent de nombreux écosystèmes et menacent des espèces entières. Suivez nos conseils: vos jardins et espaces verts vous le rendront bien. C'est en repensant nos gestes quotidiens que nous protégerons la belle nature qui nous entoure.

Genappe, ma commune nature est aussi terre de culture au sens sociologique du terme qui fait référence à «ce qui soude un groupe» et plus particulièrement aux domaines artistiques. Le Centre culturel participe activement au développement de la culture au sein de nos villages: Arts à Glabais, Carré blanc, Habiter, Vit'In de créateurs, le Grand Quiz... sont autant de projets développés avec la population; les genappiens n'y sont pas simplement spectateurs, mais sont les véritables acteurs de notre vie culturelle locale. Il y a aussi les Ateliers du Lez'arts qui offrent de nombreuses possibilités en peinture, sculpture, photographie, stylisme... et l'Académie de Musique et des Arts de la Parole pour éveiller chez de nombreux artistes en herbe le goût des différents domaines artistiques et l'envie d'y progresser.

Diverses associations ou particuliers participent également avec brio au rayonnement artistique de notre commune. D'ailleurs, lors de la prochaine séance du conseil communal, une jeune et talentueuse violoniste, Mademoiselle Maya Levy, sera mise à l'honneur pour s'être distinguée lors du «Belfius classics», concours réservé à de jeunes virtuoses qui seront les grands artistes de demain.

La culture, dans tous les sens du terme, est une véritable richesse de notre terroir!

Gérard Couronné
Bourgmestre

Changement d'horaire de mes permanences.

Vous pouvez me rencontrer, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou prendre rendez-vous en me contactant au: 067/79.42.48 – 067/79.42.02 ou 0475/42.70.17.



**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

**Travail
sérieux et soigné**

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : **067/79.46.46**

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be
CBFA : 014169 AcB



Services bancaires



Semaine sans pesticides Genappe, ma commune nature

du 20 au 30 mars



Pouvons-nous nous passer de pesticides ?

A voir les rayons des produits d'«entretien du jardin» si bien garnis et d'accès libre, il y a de quoi frémir. Le consommateur verra la superbe photo d'un rosier épanoui ou d'un gazon à faire pâlir un Anglais de jalousie. Lira-t-il les précautions d'usage et les dosages ? Que nenni. C'est comme les assurances ou les téléchargements sur internet : trop long, écrit trop petit et puis «on sait bien» ! D'ailleurs, il vaut mieux en mettre une bonne dose, pour plus d'efficacité. Le discours et la publicité des producteurs le confirment : il s'agit bien de «soigner», de «protéger», de «prévenir».

Les «pesticides», c'est quoi ?

Les pesticides sont des substances chimiques utilisées contre les ravageurs des cultures, les animaux nuisibles, les herbes adventices, etc.

Pesticide est un terme d'origine anglo-saxonne provenant du mot anglais «pest» qui signifie «espèce nuisible» et du mot latin «cide» qui signifie «tuer».

Les herbicides, les insecticides et les fongicides sont des exemples de pesticides employés pour détruire des herbes, des insectes, des champignons. Dans les professions agricoles, ces substances sont plutôt appelées «produits phytosanitaires».

Comment agissent-ils sur notre santé ?

D'abord directement sur notre organisme, lors de leur utilisation. Ces produits rentrent en contact par la peau, les yeux, par inhalation, par ingestion. S'ensuivent des symptômes au niveau cutané, digestif, oculaire, neurolo-

gique, ... Ces symptômes liés à l'utilisation ponctuelle ou répétée de pesticides vont de la simple irritation jusqu'aux vomissements, pertes de conscience, œdèmes pulmonaires, cancers, leucémies,

diminution de la fertilité.

Ils agissent aussi indirectement. En effet, quelles que soient les précautions prises pendant un traitement chimique, il existe un risque de contamination par l'air, l'eau ou les aliments que nous respirons, boirons ou mangerons par la suite.

Les risques pour les enfants sont encore plus importants, car les doses conduisant à l'apparition de symptômes sont plus faibles que pour un adulte. Un petit enfant court 12 fois plus de risques d'intoxication qu'un adulte lorsqu'il est exposé à un produit toxique.

Comment agissent-ils sur notre environnement ?

- Sur les eaux de surface

On retrouve encore actuellement des traces de substances interdites depuis plus de 10 ans. Avec les conséquences que l'on devine pour la faune qui y vit.

- Sur les eaux souterraines

Les pesticides suivent le cycle de l'eau et se retrouvent dans les nappes souterraines. Ces eaux sont souvent captées pour la distribution. Ce n'est qu'au prix de traitements particulièrement coûteux (au charbon actif notamment) que ces eaux polluées sont «potabilisées». Certains captages ont tout simplement été condamnés. Quand on parle de «coût vérité» de l'eau, c'est une des explications de la hausse de ce coût.

- Sur la biodiversité en général
Les effets collatéraux des herbicides sont surnois et diffus et touchent des organismes non visés. En effet, outre le fait qu'ils ne se cantonnent pas aux surfaces traitées, il est important de souligner la persistance (certaines substances restent encore actives bien longtemps après l'interdiction de leur utilisation...) et la bioaccumulation des pesticides. Il s'agit de l'accumulation de ces substances dans un organisme vivant par l'entremise du milieu ou de l'alimentation. Plus l'être vivant se situe en haut de la chaîne alimentaire, plus grands sont les risques qu'il encourt sur le plan de la santé. Un prédateur peut

subir les conséquences néfastes de la bioaccumulation par le simple fait de manger des animaux ayant absorbé eux-mêmes des pesticides. Ce phénomène est à l'origine du déclin de certaines espèces animales. Ainsi, la disparition de populations d'abeilles est souvent attribuée à l'utilisation accrue de pesticides et pour certains scientifiques, ce n'est plus une hypothèse, mais une certitude. De même, la forte réduction d'oiseaux des champs (une étude atteste d'une réduction de 50% des oiseaux des champs depuis 1970, en Angleterre) est due à l'effet direct des pesticides qui empoisonnent les oiseaux, mais aussi à la réduction de la nourriture disponible (petits mammifères, fruits ou graines).

Qui sont les coupables ?

L'agriculture direz-vous ! S'il est vrai qu'en quantités utilisées l'agriculture reste -sans surprise- le gros client des producteurs de pesticides (plus de 88% du marché wallon en 2010), les particuliers s'octroient 7% de ce marché ! Uniquement pour leur jardin, potager, bacs à plantes, trottoirs...

Suivent les communes qui, mine de rien, en épandent 4,3%, dans leurs cimetières, espaces publics et autres terrains de foot.

Et, qui l'eut cru ? Les chemins de fer ferment ce hit-parade avec un peu moins d'1% de la consommation de pesticides.

La bonne nouvelle, c'est que la quantité totale de pesticides utilisés est en forte régression ... surtout chez l'agriculteur. En effet l'agriculteur utilise en moyenne 2,61 kg/ha de matière active, alors que le particulier n'est satisfait qu'à 10 kg /ha !

Que faire pour réduire l'utilisation de pesticides ?

La carotte

D'abord la sensibilisation de tous les groupes d'utilisateurs à un usage raisonné, ensuite à la suppression de pesticides pour certains usages est un travail de longue haleine. Les préjugés, les traditions, les habitudes sont tenaces. Tout autant que la méconnaissance de solutions alternatives, dans bien des cas.

Dans cette optique, la ville de Genappe a pris l'initiative de participer au plan MAYA et a renouvelé sa participation à l'opération Bords de Routes-Fauchage Tardif.

Le bâton

Il ne faut pas être naïf : il faudra aussi la manière forte. Les produits les plus dangereux ont déjà été interdits et une directive européenne impose aux états membres de prendre des mesures afin de réduire l'usage des pesticides, voire à en interdire l'utilisation au-delà de certaines échéances.

Quelques exemples d'alternatives aux pesticides pour le jardin

Si les agriculteurs sont aidés

par Nitrawal (voir <http://www.nitrawal.be/> et informations sur les pesticides autorisés en agriculture <http://www.fytoweb.be/>) dans cette démarche de réduction des pesticides, que peuvent faire les particuliers ?

Commencez par favoriser les prédateurs naturels, en particulier les oiseaux, les petits mammifères (hérisson, chauve-souris) et autres insectes dits «utiles» (la «bonne» coccinelle, le perce-oreille, l'araignée, l'abeille...). Ils vous débarrasseront à bon compte d'insectes, pucerons, parasites, limaces et chenilles.

Un équilibre naturel s'installera peu à peu, moyennant quelques arbustes à baies, un tas de bois oublié, un arbre à cavités, un coin de prairie fleurie.

Quelques problèmes ponctuels peuvent néanmoins survenir...



Trop de fourmis ?

N'oubliez pas que les fourmis aèrent le sol. Laissez-les donc tranquilles si elles ne vous gênent pas. Si elles prennent leurs quartiers dans le potager, essayer le pyrèthre. C'est un insecticide naturel contenant des pyrèthrine extraites des fleurs du pyrèthre (un cousin de la marguerite) qui pousse dans les pays chauds. Cet insecticide agit par contact en provoquant la paralysie rapide des insectes et acariens. L'efficacité est meilleure par beau temps. Il est nécessaire de renouveler le traitement après une pluie de plus de 20 mm si les ravageurs à éliminer sont toujours présents. Le pyrèthre est toxique pour tous les insectes et acariens, y compris les utiles (coccinelles, abeilles...). Il ne peut donc être utilisé de façon abusive sous prétexte qu'il est naturel ! Il est inoffensif pour les animaux à sang chaud. Il est surtout utilisé pour lutter contre les pucerons, les mouches blanches, les acariens. On le trouve dans les jardineries.

Si elles se fauillent dans la cuisine ou le salon, préférez de la terre de diatomée, fine comme de la farine. Elles rebroussement chemin, car elles n'aiment pas ça. On trouve la terre de diatomée dans les rayons de produits d'entretien bios.

Envahi par les limaces ?

Elles ont l'art de transformer vos salades en dentelles ? Il existe un produit 100% naturel composé de granulés à base de ferriphosphate. Epandus sur le sol, les granulés attirent les limaces qui les mangent. Très vite, elles arrêtent de se nourrir et meurent. Appliquez les granulés de préférence le soir. Ces granulés de couleur vert-bleu à base de ferriphosphate ne sont pas toxiques pour les animaux de compagnie.





Ils sont inoffensifs pour les vers de terre, les hérissons et les oiseaux. Ils peuvent être appliqués juste avant les récoltes. En jardinerie.

Et toujours ces «mauvaises» herbes ?

Souvent très jolies, vous gagnerez un temps fou en les laissant tranquilles. Si elles vous sont insupportables entre vos pavés et dans l'entrée du garage, brûlez-les ! Le désherbage thermique consiste à échauffer les cellules des plantes jusqu'à leur éclatement à l'aide d'un brûleur (sorte de petite canne lance flamme alimentée par une petite bonbonne de gaz genre «camping»). La partie souterraine n'étant pas atteinte, il est nécessaire de réaliser plusieurs passages qui, à la longue, épuiseront la plante. De même, il est conseillé de réaliser ces passages dès l'apparition des jeunes

pousses ou repousses. Cela intrigue toujours les voisins. L'occasion de tailler une bavette. Dans les grandes jardinerie.

N'hésitez pas à consulter le site <http://www.adalia.be> qui vous propose des alternatives, soit :

- par type de milieu : verger, pelouse, potager
- par type de «problème» par saison.

Convaincu ?

Premier geste : É L I M I N E Z !

Vous avez sagement décidé de recourir à des moyens de lutte autres que chimiques.

Ces produits doivent être rassemblés dans un récipient étanche et portés au parc à conteneurs. Ces produits peuvent constituer un danger pour la santé ou pour l'environnement. Il ne faut donc jamais les mettre à la poubelle, ni dans les sacs PMC,

ni dans les égouts, les WC, ni avec les papiers/cartons.

Sceptique ?

Vous gardez vos pesticides au cas où ? Dans ce cas éliminez-les néanmoins si les emballages sont vides, si la date de péremption est dépassée si l'emballage est déchiré ou abîmé, si l'étiquette est illisible ou absente et si l'agrégation n'est plus valable !

Renseignements

Service environnement de la Ville de Genappe
Aude Roland
aude.roland@genappe.be
067/79.42.72

Environnement-Dyle
environnement.dyle@gmail.com
067/77.35.91

Marianne Janssens
Échevine de l'Environnement

Operation «Maya»

Genappe, un acteur de la préservation de la bio diversité

En Wallonie, où se trouvent les deux tiers des apiculteurs belges l'abeille domestique ainsi que les espèces sauvages et les bourdons permettent la fécondation de plus de 80% des espèces végétales.

Cependant, depuis plusieurs années les apiculteurs sont confrontés à un taux de mortalité de plus en plus important d'abeilles. Maladies ? Virus ? Pesticides ? Sachant que le nectar et le pollen sont des sources de nourriture pour les abeilles, il est impératif de recréer des espaces riches en plantes mellifères saines et de nos régions.

Le plan «MAYA» de la Région wallonne vise à sensibiliser le public et à promouvoir les plantations d'essences mellifères indigènes (arbres, arbustes, fleurs) dans le but de favoriser le développement des abeilles et autres pollinisateurs qui jouent un rôle majeur dans la fécondation et la reproduction des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales... et de l'Homme !

En bonne logique et en priorité, cela implique de renoncer à l'usage de pesticides.

La Ville de Genappe a souscrit à ce plan assorti d'un engagement de 3 ans.

Comportant notamment, la première année la création de prés fleuris, la plantation d'arbres fruitiers, d'arbres d'alignement et de haies ; l'organisation d'une rencontre avec les apiculteurs.

Renseignement :

Service environnement et site internet de la Ville de Genappe
Également : <http://environnement.wallonie.be/publi/education/maya.pdf>



Les batraciens sont de sortie...

Chaque année au sortir de l'hiver, les batraciens entament leur migration printanière pour rejoindre les lieux qui les ont vus naître, afin de perpétuer l'espèce à leur tour.

Grenouilles, crapauds, tritons, etc. sont bien souvent obligés de traverser des routes pour atteindre les lieux de reproduction, mettant ainsi leur vie en péril durant la traversée.

Automobilistes, nous comptons sur vous pour être particulière-

ment vigilants aux endroits signalés sur les routes de la commune de Genappe. Rappel de ralentir à pas plus de 30km/h pour veiller à ne pas 'aspirer' les batraciens sous le véhicule.

Avis aux amateurs et amis de la nature : des groupes de sauvetages sont en place dans votre quartier - une activité riche et fun pour les enfants !

Renseignements

www.natagora.be
Famille Joachim 067/77.13.27

PROGRAMME WALLON DE RÉDUCTION DES PESTICIDES

Enquête publique

Le Service Public de Wallonie, Département de l'Environnement et de l'Eau, Cellule d'intégration Agriculture et Environnement soumet à l'enquête publique le programme wallon de réduction des pesticides.

Tous les documents relatifs à ce programme peuvent être consultés du 11 février au 27 mars 2013, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h00 à 11h45) ainsi qu'un jour par semaine jusqu'à 20h00 uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès du Service Environnement au 067/79.42.72.

Les documents relatifs à cette enquête publique peuvent également être visualisés sur le site internet du Service Public de Wallonie <http://wallonie-reductionpesticides.be>

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites à la DGARNE par courriel à denis.godeaux@spw.wallonie.be. Tout intéressé peut formuler ses observations orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès : du Service Public de Wallonie, Département de l'Environnement et de l'Eau, Cellule d'intégration Agriculture et Environnement (denis.godeaux@spw.wallonie.be) du Service Environnement de la Ville de Genappe.



Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51



AUX FACTURES TROP CHERES

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À
75% VOS FACTURES D'ÉNERGIES



performance Énergétique des Bâtiments
WWW.SAFENERGY.BE

AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM : 0473/70 89 96 - MAIL : info@safenergy.be



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL
26 février 2013

Plan d'urgence et d'intervention de Genappe (PUIC)

Prise de connaissance des modifications et des mises à jour apportées au Plan d'urgence et d'intervention de Genappe depuis sa dernière approbation par la Gouverneure du Brabant wallon le 13 avril 2012.

Élection des Conseillers de police

Prise de connaissance de la décision par laquelle le Collège Provincial du Brabant wallon a validé en sa séance du 19 décembre 2012, l'élection et les pouvoirs des 6 mandataires et de leurs suppléants qui représenteront la Ville au sein du Conseil de Police de la zone «Nivelles-Genappe» élus en séance du Conseil Communal du 3 décembre 2012.

Finances

- Fabrique d'église de Loupoigne. Avis favorable sur le budget 2013. Les recettes prévues s'élèvent à 19.387€. Les dépenses prévues s'élèvent à 19.387€. Le budget est en équilibre. La part communale prévue est de 10.445,54€
- Vérification de la caisse du Receveur communal. Prise de connaissance des procès-verbaux de vérification de la caisse du Receveur des 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} trimestres 2012 dus et dressés le 31 décembre 2012 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

- Marché relatif au financement global des dépenses extraordinaires pour l'exercice 2013
- Approbation de la répétition du marché de service financier pour la conclusion d'emprunts et des services y relatifs pour le financement du programme extraordinaire inscrit au budget 2013 et aux modifications budgétaires éventuelles.

Travaux

- Marché de travaux - Voiries agricoles 2013. Approbation des conditions et du mode de passation pour la campagne de réfection des voiries agricoles. Chaque année, la Ville procède à l'amélioration de plusieurs tronçons de voiries agricoles. Coût estimé: 50.000€ TVAC.
- Marché de travaux pour la réfection de voiries en hydrocarbure afin de limiter les dégâts de l'hiver, programme 2013. Approbation des conditions et du mode de passation. Coût estimé: 100.000€ TVAC.

Urbanisme

- Approbation sur la cession d'une bande de terrain d'approximativement 48 ca, rue Blanc Champs à Bousval, portant l'alignement à 5,00 mètres de l'axe de la voirie.
- Révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Prise de connaissance des objectifs du

Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), tels qu'adoptés par le Gouvernement wallon le 28 juin 2012.

Environnement

- Approbation de l'avenant n°2 à la convention de collaboration entre l'IBW et la commune de Genappe pour la collecte, à la demande, des encombrants et des objets réutilisables et l'avenant n°1 à la convention de collaboration entre la Ressourcerie de la Dyle et la Ville de Genappe pour la collecte, à la demande, des encombrants et des objets réutilisables. L'objectif est d'assurer la gratuité pour le citoyen de la collecte des encombrants à condition qu'ils soient valorisables.

Enseignement

Désignation des nouveaux membres de la Commission Paritaire Locale de l'Enseignement (COPALOC) suite aux élections communales du 14 octobre 2012. La COPALOC se compose de 6 membres représentant le PO (Pouvoir organisateur) et de 6 membres représentant le personnel. Le Bourgmestre est membre d'office, il exerce les fonctions de Président et peut déléguer son mandat; la Secrétaire Communale en est membre d'office.

Énergie

- Prise de connaissance du rapport du Conseiller en Énergie pour l'année 2012.

INVESTISSEMENTS

Budget 2013

Le budget communal pour l'année 2013 a été approuvé en séance du Conseil le 29 janvier dernier. Comme annoncé dans le numéro du mois de février, je vous fais part des principaux investissements programmés cette année.

Le budget du Commune compte deux parties distinctes, le budget ordinaire d'une part et le budget extraordinaire d'autre part, celui-ci reprend tous les investissements planifiés pour 2013.

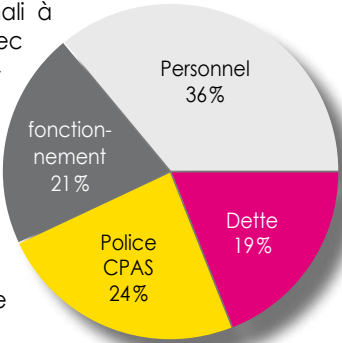
Le budget ordinaire, qui est en fait le budget de fonctionnement, présente un mali à l'exercice propre, mais se clôture avec un boni global tous exercices confondus de 3.164.087€.

La ventilation des dépenses du service ordinaire se décompose comme suit:

- Frais de personnel: 36%,
- Frais de fonctionnement: 21%,
- Transfert: 24%, notamment pour le fonctionnement de la Zone de police et du CPAS,
- Remboursement de la dette: 19%

Les investissements budgétisés se chiffrent à 3.389.000€ avec pour objectifs le nécessaire entretien de plus de 400km de voiries ainsi que la réalisation de travaux visant à la sécurité et à l'hygiène publiques sans oublier les indispensables travaux liés aux nombreux bâtiments du patrimoine communal avec un effort particulier pour les travaux économiseurs d'énergie.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète de tous les investissements prévus pour cette année:



Administration générale

- Achat de matériel informatique (mandataires). Crédit prévu: 6.200€
- Achat de matériel de bureau (mandataires). Crédit prévu: 1.700€
- Régulation du chauffage de l'Hôtel de Ville. Crédit prévu: 7.500€
- Matériel de reprographie Acquisition d'un photocopieur, all-in-one. Crédit prévu: 1.500€
- Achat de matériel informatique Crédit prévu: 6.600€
- Achat de matériel de bureau. Crédit prévu: 11.300€

Patrimoine

- Maintenance des bâtiments Crédit prévu: 15.000€
- Remplacement de la barrière d'accès à l'Espace 2000 côté rue Semal/Crédit prévu: 22.000€.
- Réfection de la toiture de la salle communale de Vieux-Genappe. Crédit prévu: 40.000€
- Travaux à l'ancienne maison communale de Vieux Genappe pour la création de deux logements. Crédit prévu: 28.000€
- Travaux de calorifugeage dans divers bâtiments. Crédit prévu: 1.168€
- Remplacement d'extincteurs déclassés. Crédit prévu: 5.000€
- Aménagement, rafraîchissement et mise en sécurité de l'immeuble 38 rue de Bruxelles. Crédit prévu: 75.000€
- Entretien et réparation des

- gouttières et corniches des bâtiments. Crédit prévu: 20.000€
- Maintenance extraordinaire des bâtiments en cours d'exécution.
- Installation d'un chauffage central au 85, Grand route à Ways. Crédit prévu: 12.500€
- Travaux de sécurité et de mise en conformité de différents bâtiments.Crédit prévu: 50.000€
- Maintenance générale des bâtiments. Crédit prévu: 10.000€
- Bardage de la façade arrière de la conciergerie Crédit prévu: 6.000€
- Achat de signalisation et de matériel de sécurité (pictogrammes, éclairage de secours...).Crédit prévu: 1.000€
- Inertage et remplacement de diverses cuves à mazout. Crédit prévu: 22.000€
- Remplacement du brûleur de la salle communale de Loupoigne: Crédit prévu: 2.500€
- Remplacement du brûleur à l'Atelier du Lez'arts. Crédit prévu: 7.500€
- Réfection des groupes de pulsion d'air dans les salles communales. Crédit prévu: 40.000€
- Marché de service pour avis technique dans le cadre de l'aménagement du 38 rue de Bruxelles. Crédit prévu: 5.000€
- Acquisition de diverses œuvres artistiques. Crédit prévu: 2.000€
- Achat de matériels. Crédit prévu: 5.000€

Service Incendie

- Réparation des bouches

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - Etat civil - Personnel Finances - Gestion du patrimoine Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Marianne Janssens - Echevine
Développement durable et rural et Participation - Egalité des chances Plan de cohésion sociale - Mobilité Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Energie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Echevine
Urbanisme et aménagement du territoire - Rénovation urbaine Revitalisation - Commerce - Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Etienne Legrand - Echevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine bâti et non bâti - Régies Propreté publique - Gestion des cimetières - Gestion des cours d'eau Gestion dossier inondations.
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous 067/79.42.05 - 0479/29.68.76 etiennelegrand@skynet.be



Stéphanie Bury - Echevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances -Tourisme - Relations internationales (jumelage) Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30- 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Hector Tubiermont - Echevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture, Jeunesse, Famille, Académie de musique, CEC et TIC.
Permanences: le jeudi de 11h à 12h au CPAS - Permanences: le jeudi de 18h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

d'incendie sur le territoire de Genappe et convention d'exécution avec l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon.
Crédit prévu: 10.000€

Voiries

- Acquisition éventuelle d'emprises pour voiries.
Crédit prévu: 2.500€
- Travaux d'aménagement pour le bâtiment sur le site de l'ancienne sucrerie.
Crédit prévu: 5.000€
- Petites interventions de maintenance dans les bâtiments.
Crédit prévu: 5.000€
- Travaux de calorifugeage des bâtiments du service des travaux.
Crédit prévu: 1.945€
- Réparations toiture du bâtiment du service des travaux rue Joseph Berger.
Crédit prévu: 5.000€
- Petits travaux de maintenance pour le bâtiment sur le site de l'ancienne sucrerie
Crédit prévu: 5.000€
- Remise en état du dépôt communal.
Crédit prévu: 100.000€
- Interventions de maintenance sur la voirie.
Crédit prévu:10.000€
- Travaux de réfection et d'entretien des sentiers et chemins de l'entité.
Crédit prévu: 20.000€
- Entretien des voiries.
Crédit prévu: 200.000€
- Réfection de ponts (dont pont parc de la Dyle, rue Try Marcassin, rue Cala).
Crédit prévu: 100.000€
- Essais préalables à divers travaux de réfection de voiries.
Crédit prévu: 500€
- Remise en état de l'aire jeux et remplacement de jeux de la piscine communale.
Crédit prévu: 15.000€
- Marché de service pour l'élargage le long des voiries.
Crédit prévu: 10.000€
- Création d'une voie verte entre Loupoigne et Houtain-le-Val.
Crédit prévu: 605.000€, avec une subvention de 450.000€
- Marché de service pour divers travaux de dessouchages.
Crédit prévu: 5.000€
- Valorisation du Ry de Fonteny ou de la Dyle.
Crédit prévu: 4.235€
- Marché de service pour la construction d'un bâtiment pour le service des travaux.
Crédit prévu: 50.000€
- Marché de service pour diverses consultances en matière de travaux publics.
Crédit prévu: 10.000€
- Marché de service pour la coordination des chantiers communaux divers (honoraires).
Crédit prévu: 10.000€
- Marché de service pour l'établissement d'une étude spéciale dans le cadre du plan de mobilité (honoraires).
Crédit prévu: 10.000€
- Acquisition de divers mobiliers pour le service des travaux.
Crédit prévu: 2.000€
- Achat de matériel informatique pour le service des travaux.
Crédit prévu: 3.000€
- Renouvellement de petit matériel de bureau.
Crédit prévu: 1.550€
- Acquisition d'une remorque pour le service des travaux.
Crédit prévu: 3.200€
- Achat de matériel d'équipement pour le service des travaux.
Crédit prévu: 35.200€

- Maintenance des autos et camionnettes du service des travaux.
Crédit prévu: 5.000€
- Maintenance des camions du service des travaux.
Crédit prévu: 6.500€
- Maintenance extraordinaire des véhicules spéciaux.
Crédit prévu: 6.500€
- Remise en état d'un tracteur de tonte «John Dheere».
Crédit prévu: 12.500€
- Acquisition de petit outillage pour le service des travaux.
Crédit prévu: 5.000€

Signalisation

- Marquage routier en relief pour une durée allongée.
Crédit prévu: 60.000€
- Acquisition de divers mobiliers urbains (bancs, poubelle, bollards, barrières, nasses à cannettes, toutounets...)
Crédit prévu: 10.000€
- Acquisition de panneaux de signalisation routière.
Crédit prévu: 25.000€
- Balisage des sentiers communaux.
Crédit prévu: 5.000€
- Signalisation pré fleuri/fau-chage tardif.
Crédit prévu: 1.500€
- Achat de poubelles et de bollards.
Crédit prévu: 5.000€

Équipement de voiries

- Achat de plantations
Crédit prévu: 10.000€
- Réparation et renforcement de l'éclairage public sur le territoire de Genappe
Crédit prévu: 35.000€
- Éclairage public, remplacement de 194 luminaires publics dans le cadre du plan Epure

Agriculture

- Travaux de réfection des voiries agricoles.
Crédit prévu: 50.000€

Enseignement

- Petites interventions de maintenance dans les bâtiments scolaires.
Crédit prévu: 15.000€
- Calorifugeage des conduites de chauffage dans les bâtiments scolaires.
Crédit prévu: 583€
- Acquisition d'emprises pour la réalisation de cunettes à l'arrière de l'école de Baisy-Thy
Crédit prévu: 3.000€
- Achat de peintures dans le cadre du week-end castor à l'école de Baisy-Thy
Crédit prévu: 1.000€
- Travaux de réparation de la toiture de l'école de Ways
Crédit prévu: 12.000€
- Remplacement des gouttières et descentes à l'école de Loupoigne.
Crédit prévu: 4.000€
- Remplacement des cylindres de portes dans les écoles
Crédit prévu: 4.000€
- Calorifugeage de conduites de chauffage dans les bâtiments scolaires.
Crédit prévu: 583€
- Travaux de sécurité à l'école de Baisy-Thy.
Crédit prévu: 30.000€
- Modifications diverses aux bâtiments de l'école de Loupoigne
Crédit prévu: 10.000€
- Création d'un dispositif parking à l'école de Baisy-Thy.
Crédit prévu: 100.000€
- Acquisition de divers mobiliers pour les garderies scolaires.
Crédit prévu: 4.600€
- Acquisition de divers mobiliers pour les écoles communales.

- Crédit prévu: 3.000€
- Achat éventuel de matériel informatique pour les écoles.
Crédit prévu: 3.500€
- Matériels divers pour les écoles communales.
Crédit prévu: 2.000€
- Investissements mobiliers divers pour les écoles communales.
Crédit prévu: 3.500€

Enseignement artistique

- Petites interventions de maintenance.
Crédit prévu: 2.500€
- Calorifugeage des conduites de chauffage dans les bâtiments de l'académie de musique.
Crédit prévu: 194€

Jeunes et sports

- Construction de nouveaux bâtiments pour les mouvements de jeunesse.
Crédit prévu: 150.000€
- Petites interventions de maintenance des locaux des mouvements de jeunesse.
Crédit prévu: 2.500€
- Travaux de maintenance et d'aménagement des locaux des mouvements de jeunesse.
Crédit prévu: 11.000€
- Aménagement d'infrastructures de quartier.
Crédit prévu: 200.000€
- Petites interventions de maintenance.
Crédit prévu: 6.500€
- Remise en état des douches et amélioration des systèmes de ventilation des vestiaires de la salle polyvalente de l'Espace 2000.
Crédit prévu: 25.000€
- Acquisition de tables et de chaises pour les festivités.
Crédit prévu: 2.500€
- Petites interventions de maintenance des installations sportives.
Crédit prévu: 10.000€
- Remplacement du brûleur de la chaudière du club de pétanque.
Crédit prévu: 2.500€
- Remise en ordre des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude au terrain de football de Houtain-le-Val.
Crédit prévu: 5.000€
- Amélioration de la régulation du chauffage de la salle omnisports de Genappe .
Crédit prévu: 12.500€
- Calorifugeage des conduites de chauffage dans les salles de sport.
Crédit prévu: 1.945€
- Étude pour la rénovation des installations électriques de la salle omnisports de Genappe.
Crédit prévu: 8.000€
- Acquisition de petits matériels et d'équipements sportifs.
Crédit prévu: 4.000€

Bibliothèque

- Petites interventions de maintenance.
Crédit prévu: 2.000€
- Divers travaux d'aménagement (isolation...) à la bibliothèque de Glabais.
Crédit prévu: 2.500€
- Calorifugeage des conduites de chauffage à la Bibliothèque.
Crédit prévu: 194€
- Réparation des volets de la section jeunesse de la bibliothèque de l'Espace 2000.
Crédit prévu: 500€
- Installation d'une sonnette à la bibliothèque de l'Espace 2000.
Crédit prévu: 100€
- Acquisition de mobiliers de bureau.
Crédit prévu: 4.050€
- Achat de matériels informatiques.
Crédit prévu: 3.000€
- Pose de 10 stores anti feu à la bibliothèque de l'Espace 2000.
Crédit prévu: 250€

Cultes

- Subside extraordinaire octroyé à la Fabrique d'église de Bousval.
Crédit prévu: 8.120€
- Installation d'un système de chauffage dans le hall de l'église de Vieux-Genappe.
Crédit prévu: 2.600€
- Petites interventions de maintenance dans les édifices du culte.
Crédit prévu: 6.500€

Crèches

- Travaux de maintenance
Crédit prévu: 150€
- Acquisition de mobiliers
Crédit prévu: 200€
- Petites interventions de maintenance dans les crèches.
Crédit prévu: 5.000€
- Installation d'une gâche électrique et de parlophonie aux Flibustiers, à Bousval.
Crédit prévu: 2.000€
- Calorifugeage des conduites de chauffage dans les bâtiments des MCAE.
Crédit prévu: 194€
- Remise en peinture hall d'entrée, vestiaire, bureau, cuisine et salle du personnel des Petits Bâteaux à l'Espace 2000.
Crédit prévu: 2.500€
- Peinture de l'étage des Flibustiers à Bousval.
Crédit prévu: 1.000€
- Achat de divers mobiliers pour la petite enfance.
Crédit prévu: 4.990€
- Achat de matériels pour les crèches.
Crédit prévu: 8.180€
- Achat de mobiliers divers.
Crédit prévu: 1.030€

Maison de l'Emploi

- Calorifugeage des conduites de chauffage à la maison de l'emploi.
Crédit prévu: 194€

Eaux usées

- Acquisition d'emprises pour les travaux d'égouttage à la Motte (triennal).
Crédit prévu: 100.000€
- Acquisition d'emprises pour la création de dispositifs anti inondations.
Crédit prévu: 10.000€

- Création de dispositifs anti inondations.
Crédit prévu: 150.000€
- Réalisation d'égouttages divers.
Crédit prévu: 50.000€
- Petites interventions de maintenance du réseau d'égouttage.
Crédit prévu: 6.500€
- Essais préalables aux travaux dans le cadre de dossiers d'égouttage.
Crédit prévu: 5.000€
- Acquisition de trapillons et avaloirs.
Crédit prévu: 5.000€
- Libération d'un vingtième pour la souscription de parts auprès de la SPGE (Égalité, Chiffane, Scalge et Moulin).
Crédit prévu: 23.550€

Cimetières

- Petites interventions d'aménagements des morgues.
Crédit prévu: 5.000€
- Petites interventions de maintenance dans les morgues.
Crédit prévu: 5.000€
- Réfection des murs d'enceinte de divers cimetières.
Crédit prévu: 25.000€
- Acquisition et placement de caveaux dans les cimetières.
Crédit prévu: 30.000€

Urbanisme

- Mobiliers pour le plan Habitat permanent.
Crédit prévu: 200€
- Acquisition du terrain rue Saint Géry pour un espace multisports.
Crédit prévu: 100€
- Acquisition d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine.
Crédit prévu: 250.000€
- Petites interventions de maintenance.
Crédit prévu: 2.500€
- Honoraires pour auteur de projet pour l'élaboration PCA sur l'ilot Mintens.
Crédit prévu: 15.000€
- Honoraires pour auteur de projet pour l'élaboration de RIE(s).
Crédit prévu: 30.000€
- Achat de matériel informatique pour le service urbanisme.
Crédit prévu: 3.000€
- Maintenance extraordinaire de la voiture du service urbanisme.
Crédit prévu: 1.000€



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles *Esthéticienne et pédicure médicale diplômée*

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
Du lundi au samedi sur rendez-vous

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be



Une formation aux contes pour les parents!

«Il était une fois...»! Ces mots résonnent et vous rappellent de bons moments? Vous avez toujours aimé les histoires sans savoir comment les raconter? Ce qui va suivre devrait vous intéresser...

La bibliothèque de Genappe organise une initiation à la lecture d'histoires pour les tout-petits de moins de trois ans. L'objectif de cette formation est d'encourager le goût de la lecture auprès des enfants dès le plus jeune âge. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la lecture publique dans la commune, propose une approche d'éducation à la lecture (et à la bibliothèque) pour les enfants.

Cette initiation, animée par Mme Claire Goethals, se déroulera durant trois soirées de deux heures (le mardi de 20 à 22h), dans les locaux de la bibliothèque de Genappe située à l'Espace 2000. Au terme de ces trois soirées, vous serez capable de raconter avec plus d'aisance, de voix et d'attitude, vos histoires préférées.

Renseignements

Prix: 30€ pour les trois séances par personne.

Dates de formation:

23 avril / 07 mai / 21 mai
Date limite d'inscription: 15 avril!

Lieu de formation:

Bibliothèque de Genappe, Espace 2000, n°16

Comment réserver?

En téléphonant durant les heures d'ouverture au 067/79.42.91 ou .92 ou .93
Cette formation ne pourra accueillir que 15 personnes, dépêchez-vous!

Avis aux lecteurs distraits...

La bibliothèque de Genappe va mettre en place une procédure de rappels pour les livres en retard. Sachez que le prêt de livres pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans est gratuit. Par contre, nous comptabilisons des amendes de retard à raison de 0,25€ par livre par semaine de retard entamée, et ce, tant pour les jeunes que pour les adultes!

C'est pourquoi, nous tenons à vous préciser que vous avez la possibilité de renouveler vos livres par téléphone ou par e-mail: 067/79.42.91 ou .92 / .93 bibliotheque@genappe.be

Un coup d'œil sur le site Internet de la ville dans l'onglet «loisirs-bibliothèque» et vous retrouverez toutes les informations nécessaires.



Les autorités de votre police locale

En ce début d'année où les communes ont renouvelé leurs conseils communaux, il est bon de se remémorer comment la zone de police Nivelles - Genappe est dirigée.

Depuis la réforme des polices, les choses se sont complexifiées et le bourgmestre n'est plus la seule autorité à diriger la police de votre Ville. Bien évidemment, il reste une autorité importante puisque c'est lui qui dirige, sur sa commune, ce qui est appelé la «Police administrative». En d'autres mots, il met en place toutes les politiques de prévention

pour éviter que des faits délictueux ne soient commis. Mais une fois que ceux-ci ont été perpétrés, l'autorité principale devient le Procureur du Roi, M. Elslander, qui s'occupe de ce qui est appelé la «Police judiciaire». Par ce terme, on ne vise pas le service de la «PJ», appartenant à la police fédérale et non à votre zone de police locale mais plutôt la fonction de police, orientée vers la recherche de la preuve et l'élucidation des faits délictueux. Conséquence pratique, par exemple, les PV pour excès de vitesse ne sont jamais traités

par le bourgmestre. De même, il ne s'occupe pas de la poursuite d'auteurs en justice et n'est donc pas responsable de leurs peines.

Pour décider du fonctionnement de la zone de police, les bourgmestres interviennent à nouveau mais doivent se concerter tous deux au sein de ce qui est appelé le «Collège de police».

Dans certains cas, comme le budget ou la désignation du personnel, ce collège doit obtenir l'aval du «Conseil de police», qui est l'équivalent du conseil communal pour la zone de police. Au sein de notre zone, le conseil de

police est composé des bourgmestres Pierre Huart et Gérard Couronné et des conseillers communaux suivants:

Pour Nivelles: Vincent Binon, Marie-Thérèse Botte, Philippe Bouffloux, Benoît Giroul, André Lecuyer, Willy Manquoy, Simon Najm, Benjamin Pouhl, Pascal Rigot, Amandine Sautier et Claudine Theys.

Pour Genappe: Tiffany Fevery, Sarah Hermans, Benoît Huts, Angèle Lefevre, Rembert Van Damme et Renaud Van Peteghem.

D'autres autorités supralocales interviennent également pour certaines missions comme la Gouverneure du Brabant wallon ou encore les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Pour mettre en œuvre toutes ces directives, la zone de police est dirigée par le commissaire divisionnaire Pascal Neyman, appelé chef de corps. Il s'occupe de la gestion de la zone au quotidien et est responsable de la bonne exécution des missions, en fonction des moyens que ses autorités lui ont donnés.

Pascal Neyman

Commissaire divisionnaire - Chef de Zone

Petit rappel

Commissariat 067/77.20.29
Appels urgents 101

Le 078/15.30.50 n'est plus en service.

CPAS

Action sociale: une politique au service des familles!



Les aides familiales sont en première ligne au quotidien chez les personnes âgées, désorientées ou isolées. Un travail très apprécié par les familles de la commune!

Le budget du CPAS a été présenté en équilibre au conseil communal avec un montant de 3,8 millions d'euros. Le personnel et le fonctionnement représentent 56% des dépenses. Le solde soit un montant de 1,6 millions d'euros est consacré à l'aide sociale. Celle-ci se répartit principalement dans le financement des revenus d'intégration (41%), la mise au travail par l'insertion professionnelle (26%) et dans les aides sociales sur fonds propre (12%). Ces dernières aides sont bien nécessaires pour aider principalement des ménages de travailleurs dont les revenus sont insuffisants pour pourvoir à l'ensemble des besoins de la famille en fin de mois.

Enfin, il faut souligner les nombreuses interventions du service des aides-familiales qui visitent principalement les personnes âgées ainsi que les personnes isolées ou désorientées.

Gouvernance et transparence

Le budget a été aussi l'occasion de présenter la note d'intentions pour la politique sociale de cette nouvelle législature. Les deux premiers points concernent le financement de la formation des mandataires et la mise en place d'une gouvernance démocratique et transparente d'un service public de première ligne. En effet, la minorité est impliquée dans les structures du CPAS car elle participe au bureau (chargé de la gestion quotidienne et de la préparation des dossiers), et au Comité spécial du service social (chargé d'attribuer les aides sociales individuelles).

Un pilier social pour l'émancipation

Le CPAS a également choisi de s'inscrire dans la démarche de développement durable initiée

par la commune. Il s'agira de développer le pilier social de la commune en mettant l'accent sur le capital humain, les investissements socialement responsables et l'implication des entreprises, des associations.

L'objectif est de miser sur une

politique sociale qui travaille à l'émancipation des individus afin que ceux-ci retrouvent une autonomie, une dignité et une responsabilité citoyenne. Pour cette raison, les politiques d'insertion sociale, culturelle et professionnelle seront intensifiées.

Par ailleurs, une coordination sociale sera mise en place en collaboration avec les acteurs sociaux de la commune. D'autre part, un audit énergétique et un plan d'investissements seront mis en place rapidement afin de tendre à l'autonomie énergétique des bâtiments. De nombreux défis attendent encore le CPAS au travers des politiques liées au vieillissement, à la lutte contre l'isolement, au logement, au surendettement, etc.

Le CPAS, souvent mal considéré, effectue un travail formidable de solidarité et de dignité pour de nombreuses familles de notre commune. Ce travail mérite d'être mis en valeur. Pour cette raison, des outils de communication seront créés pour améliorer l'image du CPAS et la crédibilité de son action sociale.

Vincent Girboux,
Président du CPAS

**OFFREZ-VOUS PLUS QUE
DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ
GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.**



**NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER
TOUTES LES ÉNERGIES.**

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be

PAROLE À LA MINORITÉ

La jeunesse une priorité pour Genappe

Bien-être, émancipation et mixité

Lors de la dernière campagne électorale, chaque parti de notre commune avait mis en pôle position de ses préoccupations la jeunesse. Pour Ecolo, les politiques locales de jeunesse doivent être axées sur trois axes: le bien-être, l'émancipation et la mixité.

Le bien-être en répondant à des besoins quotidiens. L'émancipation en permettant aux jeunes de s'exprimer, se réunir, s'informer. La mixité en favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels pour développer les liens sociaux et la solidarité.

Pour nous, il y a urgence à créer des espaces et services 100% jeunes. En effet, la commune est un des premiers endroits où les jeunes se rencontrent, grandissent, vivent et échantent. La commune est donc bien placée pour répondre à leurs besoins. C'est au niveau local que les acteurs de terrain peuvent répondre aux défis de la

participation et de l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Qu'est-ce que les acteurs politiques et associatifs pourraient tenter de mettre en place pour les jeunes de Genappe ?

- Des permanences d'informations qui aborderaient diverses questions: études, justice, santé, insertion socio-professionnelle, loisirs, vie affective, etc;
 - La mise en place d'activités: conférences, soutien scolaire, consultations de planning familial, etc;
 - La mise en place de conseils consultatifs communaux des jeunes;
 - Une maison de jeunes ou une maison polyvalente pour différents publics;
 - Encourager le développement d'école de devoirs;
 - Mettre à disposition des locaux afin de soutenir les jeunes créateurs de culture (salle de répétition par exemple);
- Dès ce début de législature,

pour répondre au mieux aux besoins et souhaits des jeunes et des acteurs-jeunesse, Ecolo Genappe demande la création rapide d'une commission jeunesse. Il s'agira, en assurant la participation de l'ensemble des jeunes de la commune, des acteurs-jeunesse et du secteur associatif (responsables AMO, mouvements de jeunesse, police, CEC, etc.), de définir les besoins des jeunes et la manière dont la commune pourra tenter d'y répondre. Il s'agira de se pencher aussi bien sur des questions d'activités extrascolaires, que de soutien scolaire...que sur les questions de mobilité, d'aménagement urbain, d'accès à l'information, de locaux etc.

Cette commission constituera un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination autour des questions et besoins relatifs aux jeunes. Elle sera aussi un organe d'impulsion, de fédération et d'évaluation de projets en cours et à venir.

Ecolo



L'information au jour le jour c'est sur www.genappe.be



Christian VANDERLINCK

Art-Toit SA

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03



Pension en vue ?

Chaque mois, deux permanences sont organisées à l'Hôtel de Ville, au premier étage (salle du Collège) de 9h30 à 11h afin de permettre aux futurs pensionnés d'obtenir les réponses aux questions qu'ils se posent.

Tous les 2èmes vendredis de chaque mois, cette permanence s'adresse tant aux salariés (ONP) qu'aux indépendants (INASTI).

Tous les derniers vendredi du mois, suivant le même horaire, elle s'adresse uniquement aux salariés.

Garde médicale

Mars

17 Dr Devaux 067/77.37.57
24 Dr Duquesne 067/77.29.05
31 Dr Gauthier 067/78.05.06

Avril

01 Dr Glibert 067/77.20.01
07 Dr Briclet 067/77.10.49
14 Dr Guyette 067/77.14.04



Plaine de vacances de Printemps

Une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans sera organisée du 2 au 12 avril 2013.

Des formulaires d'inscription seront à votre disposition dès le 11mars, dans toutes les écoles, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site www.genappe.be.

Afin d'offrir un accueil de qualité, le nombre d'inscriptions est limité. Pour inscrire vos enfants, une permanence

se tiendra dans les locaux de l'école communale «Espace 2000» les 14 et 21 mars 2013 de 16h à 18h30. Comme chaque année, les inscriptions seront validées après réception:

- des formulaires dûment complétés et le paiement anticipatif des périodes visées.

Renseignements

Chantal Sablon
067/ 79.42.46.

Un job pour les vacances?

La Ville de Genappe recrute des coordinateurs et des animateurs pour les plaines de vacances.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires... Alors envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Plaine de printemps:

du 2 au 12 avril.

Plaine d'été:

du 1^{er} juillet au 9 août.

Coordinateur(trice):

Être titulaire du titre de coordinateur de Centre de Vacances.

Animateur(trice):

Être titulaire

- d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation;
- d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Nos barèmes:

Animateur sans formation:

45€/jour

Animateur en formation:

50€/jour

Animateur breveté ou assimilé:

60€/jour

Coordinateur:

70€/jour

Renseignements

Stéphanie Bury,
Echevine: 067/79.42.06
Chantal Sablon,
Affaires Générales:
067/79.42.46

Etat civil

Naissances

BEAUCLERCQ Chloé de Bousval

BOEN Charly de Ways

CATELAND Victor de Loupoigne

DABOMPRES Arthur de Bousval

DE BIE Jules de Vieux-Genappe

DE BIE Maxime de Vieux-Genappe

DEFALQUE Adrian de Bousval

DELHEZ Jeanne de Genappe

DEMANNEZ Ethan de Bousval

DE PAEPE Manon de Vieux-Genappe

EL BARKANI Yassine de Genappe

ERDEI Sarah de Genappe

GITS Malory de Bousval

HONHON Babette de Glabais

LEMAL Maxime de Baisy-Thy

LOMBARD Coline de Houtain-le-Val

ROUKENS Anthony de Bousval

SERWY Achille de Genappe

SOHRABY Farah de Genappe

Décès

BERNAERS Pascal de Bousval (1964)

CASTERMANT Georges de Vieux-Genappe (1949)

CHARLIER Simone de Lasne (1923)

CONING Noëlle de Baisy-Thy (1943)

DUBOIS Annie de Sart-Dames-Avelines (1932)

ETTAJ Abdesslam de Genappe (1941)

GREGOIR Willy de Genappe (1936)

GUILLAUME Albert de Ways (1942)

JACOBS Catherine de Baisy-Thy (1946)

JALLET Maurice de Braine-l'Alleud (1930)

LONCIN Bertha de Houtain-le-Val (1918)

MINE Bernadette de Houtain-le-Val (1959)

PAY Jeannine de Genappe (1933)

PIERART Philippe de Vieux-Genappe (1958)

ROSSI Gio Batta de Genappe (1937)

SNEESSENS Raymond de Loupoigne (1929)

STEENS Evelynne de Ways (1943)

THUIJNS Roger de Genappe (1927)

VANDELOISE Michel de Vieux-Genappe (1925)

VAN MOLLE Jacques de Bousval (1932)

Mariages

COULOMBEAU François et

SMEDTS Christine de Bousval

Association à la loupe: Musique à Glabais



Les Maîtres de musique

Ils entretiennent une certaine connivence avec les solistes belges. Ils ont des rêves musicaux plein la tête et travaillent comme des professionnels. C'est d'ailleurs ce sentiment-là qui a motivé le Concours Reine Elisabeth à collaborer avec eux. Rencontre avec la nouvelle Présidente de «Musique à Glabais», Anne-Marie Simon, et son prédécesseur, Eddy Jonckheere.

CCG: Anne-Marie Simon et Eddy Jonckheere, présentez-nous brièvement votre association.

A.-M. S.: «Musique à Glabais» organise, 3 à 4 fois par an, des concerts de musique classique dans l'église de Glabais. Par ces rendez-vous, nous souhaitons, par l'accueil de jeunes interprètes professionnels, développer un programme de qualité dans un cadre convivial. Généralement, ces concerts ont lieu le dimanche à 18 heures. A l'issue de chaque représentation, une petite réception permet de rencontrer les musiciens. Cette convivialité est pour nous essentielle.

CCG: Comment est-elle née ?

E. J.: Ancien chanteur, j'avais très envie d'organiser un concert de musique classique dans l'église de Glabais. Aussi, en 1996, j'ai proposé au comité d'«Arts au Village» (ndlr: aujourd'hui «Arts à Glabais») de programmer l'Orchestre de Chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. L'an suivant, après le 2^{ème} concert et vu le succès remporté, les demandes se sont vite fait sentir. Nous avons alors mené une petite enquête dont les résultats étaient clairs: les habitants réclamaient 3 à 4 concerts par an! Depuis, nous avons mis sur pied 59 rendez-vous et réalisé que l'édifice religieux avait une excellente acoustique.

A.-M. S.: Progressivement, notre empreinte s'est inscrite dans tout le Brabant wallon. Aujourd'hui, ce sont les musiciens qui demandent à venir chez nous! Car pour eux, c'est souvent une belle occasion de «tester» leur set dans de bonnes conditions. Parfois aussi, ils y enregistrent leur prestation.

CCG: Que proposez-vous ?

A.-M.: Quintettes, petites formations, solistes... Quelques fois, nous recevons aussi de petits orchestres. Une fois par an, nous essayons aussi de programmer un concert avec orgue, récemment restauré grâce à la grande implication d'Eddy. Par nos choix, nous tentons aussi de faire comprendre aux gens que les jeunes

musiciens que nous présentons sont bons. Il y a 3 ans, nous avons reçu Bernard Focroulle à Glabais. On était fiers et Gérard (ndlr: G. Couronné, le bourgmestre) aussi!

CCG: Quelles sont les personnes qui s'y investissent ?

A.-M. S.: L'asbl est constituée d'une douzaine de personnes âgées de 50 à 80 ans et amateurs de musique. Les dialogues sont permanents entre nous. Certaines se chargent de (re)mettre l'église en état, passer l'aspirateur, gérer les réservations, accueillir les artistes... Tout doit être nickel pour le lundi midi. C'est une organisation très lourde. Mais lorsque les musiciens sont bien arrivés, qu'ils font leurs accords et répètent, à ce moment-là, c'est le paradis, notre instant de bonheur à Eddy et moi.

CCG: Quel public visez-vous ?

A.-M. S.: Toute personne aimant la musique est la bienvenue. Notre public est très réceptif et attentif. Ils viennent avant tout pour la musique! La fréquentation est très variable mais nous n'avons jamais moins de 70 fidèles dans la salle. Et l'église ne peut pas accueillir plus de 160 personnes.

CCG: Quelle importance accordez-vous à votre lieu de vie ?

E. J.: Glabais est notre référence. Notre organisation s'inscrit dans la mouvance associative locale représentée par «Arts à Glabais» ou encore par «Vivre à Glabais». Tous, nous essayons de faire vivre notre village. Parce que nous l'aimons!

CCG: Quelles sont les collaborations envisagées ?

A.-M. S.: Nous recevons un subside associatif de la Ville de Genappe qui nous apporte aussi les chaises et le podium. Le Centre culturel est, depuis de nombreuses années, un précieux partenaire. Nous collaborons depuis 1999 avec le Festival Mozart de Waterloo qui cherchait à se décentraliser. Avec eux, nous avons eu la chance d'accueillir des grands noms comme le flûtiste Marc Grauwels. Et aujourd'hui, nous

avons la chance d'avoir établi un partenariat avec le Concours Reine Elisabeth. Nous devons aussi remercier nos sponsors et la Ferme Saint-Pierre sans qui nous ne pourrions organiser le drink d'après concert.

CCG: Quel est votre agenda pour les prochains mois ?

A.-M. S.: Le programme 2013 est bien entendu déjà bouclé! Nous nous y prenons un an à l'avance. Vous pouvez déjà noter les prochaines dates: le 17 mars (voir détails dans ce journal), le 26 mai qui accueillera deux demi-finalistes issus du Concours Reine Elisabeth durant l'édition du prochain parcours d'artistes «Arts à Glabais», le 22 septembre avec un concert du Festival Mozart et le 10 novembre, nous recevrons le trio Grumiaux.

CCG: Quels sont vos projets ?

A.-M. S.: Un jour, nous entretenons l'heureux espoir d'accueillir le baryton José Van Damme. Celui qui ne rêve pas est foutu, non? Nous avons beaucoup d'idées mais malheureusement, il faut de l'argent et du temps pour les concrétiser...

CCG: Alors, si «Musique à Glabais» était une discipline, laquelle serait-elle ?

A.-M. S.: La musique bien sûr, c'est notre but!

CCG: Un courant artistique ?

A.-M. S.: Classique comme nous le faisons depuis toujours à Glabais. Une seule exception a été faite avec la venue du jazzman Steve Houben.

CCG: Une personnalité ?

A.-M. S.: José Van Damme est un excellent chanteur, très professionnel, consciencieux et humain. De plus, il a une voix magnifique.

CCG: Une chanson ?

E. J.: Le Quintette pour clarinette de W.A. Mozart est une synthèse parfaite entre instruments à cordes et à vent. Ce morceau est aussi extrêmement beau.

CCG: Une qualité ?

A.-M. S.: La rigueur, car il faut être extrêmement consciencieux.

CCG: Un défaut ?

A.-M. S.: L'individualisme

CCG: Une devise ?

A.-M. S.: Faisons bien ce que nous faisons!

CCG: Une confiance ?

A.-M. S.: Un soir, le concert avait déjà commencé, je réalise qu'un chien se trouve dans la salle. Frayeurs, sueurs froides... Je crains qu'il ne se mette à aboyer à l'écoute de certains sons. Nous imaginions déjà le pire jusqu'à ce que nous réalisions qu'il s'agissait d'un chien d'aveugle habitué à ce genre de situation.

Musique à Glabais

Contact: Anne-Marie Simon
2, sentier Taburiaux à Glabais
Tél.: 067/ 78 02 62
Réservations: 02/351.15.53
edouard.jonckheere@skynet.be

L'art, côté cour et côté jardin

«Arts à Glabais»: y être ou ne pas y être? Certes, le concept n'est pas neuf. La manifestation suscite des implications et intentions variées en fonction des habitants chez lesquels elle se loge, le temps d'un week-end printanier...

Posons la question autrement: quelles sont les motivations d'une telle organisation? Quelles sont les raisons qui poussent à accueillir un artiste chez soi? Car, dans nos sociétés de plus en plus cloisonnées, ouvrir sa maison semble être devenu un acte signifiant.

Ce qu'il y a de bien avec ce genre d'initiative, c'est que rien n'est figé et tout semble possible: un coin de jardin, une grange, une terrasse, un grenier réaménagé, le salon... Tous les lieux peuvent se transformer pour l'occasion en un espace d'exposition temporaire. L'art se faufile là où on le laisse s'exprimer.

Faut-il rappeler la richesse du patrimoine artistique de Glabais et ce rapport étroit à l'art que le village et ses habitants entretiennent depuis de nombreuses années?

Enfin, par le biais artistique qui reste primordial, le visiteur ne restera pas insensible aux richesses de son patrimoine, son bâti, son

environnement, son histoire..., qui contribuent au charme manifeste du village. Et chaque habitant, qu'il le veuille ou non, participe à cette image positive qui passe par la vie culturelle et artistique dont il devient acteur.

Bref, ce parcours d'artistes ouvre tout Glabais à l'art, qu'il soit local ou pas. Plus concrètement, cette initiative ouvre une série de lieux publics et privés à une sélection d'artistes, dont les œuvres rythment la balade tracée au gré de ses envies dans Glabais. Le visiteur s'orientera entre expositions d'art, rencontres, promenades et découvertes. L'hôte, quant à lui, se réjouira de prendre une part active au succès toujours annoncé de cette belle activité.

Renseignements

«Arts à Glabais» se déroule les 25 et 26 mai prochains.

Les habitants qui désirent participer à cette édition peuvent se manifester au Centre culturel de Genappe qui coordonne l'événement, au 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be.

En collaboration avec les habitants, la bibliothèque de Glabais, l'association «Musique à Glabais» et le comité «Vivre à Glabais».



CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE

Simonart Roland
Rue du Cerisier 79 - 1490 Tangissart
010/61.37.62 - 0476/22.56.14



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



Du théâtre à l'école, sinon rien!

Le mois dernier, un peu plus de 400 élèves ont eu la chance de vivre un pur instant de poésie offert par la compagnie Agora avec son spectacle «Le Roi sans royaume». Sur ce chemin d'aventure, on croisa aussi le capitaine sans bateau, le navire sans vent, le chat sans queue... L'école sans théâtre? Ah ça non, alors!

Saviez-vous que, chaque année, tous les élèves fréquentant les écoles maternelles et primaires de l'entité sont conviés à assister à un spectacle de qualité sélectionné spécialement pour eux? Un choix rigoureux qui s'opère parmi les meilleurs spectacles présentés lors des Rencontres de Théâtre jeune public qui ont lieu chaque année à Huy.

Ces rendez-vous fort appréciés donnent l'occasion aux enfants de découvrir le monde du spectacle vivant et de se familiariser, au fil des ans, aux codes de cet art scénique. Tous les genres sont réunis: théâtre d'ombre, marionnettes, contes, musique... dans un souci de mener ces jeunes, par l'approche de thématiques universelles, à une ouverture sur la société qui nous entoure. Pour prolonger le débat, un dossier pédagogique est par ailleurs remis

aux enseignants afin de favoriser des développements créatifs et philosophiques en classe.

Ainsi, la compagnie des Zerkens présenta, en septembre dernier, «Bandits», un western marionnettes sur décor de film d'animation qui toucha le jeune public, entre les yeux, comme le colt de John Wayne.

Et en mars, ce sont les tout-petits qui seront mis en boîtes par le Théâtre d'Oz. Jouant sur les formes, les couleurs et les images symboliques, «Fenêtres» fera naître un univers charmant et captivant. La mise en scène tout en subtilité se (dé)monte comme un grand Légo de bric-à-brac qui fait tout le piment d'une existence dans l'imaginaire de la petite Camille... Magique! Une série de fenêtres à ouvrir toutes grandes...

Le «Théâtre à l'école» est organisé par le Centre culturel de Genappe avec la collaboration du Centre culturel du Brabant wallon et le soutien de la Ville de Genappe, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province du Brabant wallon.

Plus d'infos au 067/77.16.27
info@ccgenappe.be.

Gagnez un séjour au Festival de Cannes!

L'Académie André Delvaux, organisatrice des Magritte du Cinéma et La Quadrature du Cercle, réseau des programmeurs francophones de cinéma, se sont associées afin de créer le Magritte du Premier Film. La particularité de ce prix? Il sera choisi par le public, donc vous!

L'initiative est partie du constat que parmi les dix-neuf films ayant concouru pour le Magritte du meilleur film 2013, douze sont des premiers films. Mais ces premiers films, pour la majorité signés par des réalisateurs méconnus du grand public, sont parfois passés inaperçus malgré leur qualité intrinsèque.

Aussi, afin de permettre au public de (re)voir ces œuvres, dix-huit centres culturels de Wallonie et de Bruxelles proposent, jusqu'au 29 avril prochain, une trentaine de projections suivies, pour la plupart, d'une rencontre avec l'équipe du film. À Genappe, le centre culturel a choisi de vous présenter «Couleur de Peau: Miel» de Jung et Laurent Boileau. Cette réalisation a déjà été récompensée par le Prix du Public et le Prix Unicef au Festival International du Film d'Animation d'Annecy en 2012.

«Ils sont 200.000 enfants coréens disséminés à travers le monde depuis la fin de la guerre de Corée. Né en 1965 à Séoul et adopté en 1971 par une famille belge, Jung est l'un d'entre eux. Adapté du



roman graphique «Couleur de peau: Miel», le film revient sur quelques moments clés de la vie de Jung: l'orphelinat, l'arrivée en Belgique, la vie de famille, l'adolescence difficile... Le déracinement, l'identité, l'intégration, l'amour maternel, tout comme la famille recomposée et métissée, sont autant de thèmes abordés avec poésie, humour et émotion...».

Enfin, pour motiver quelque peu les spectateurs, chaque personne qui prendra part au vote au sein d'un centre culturel sera susceptible de remporter un séjour pour deux (déplacement inclus) au prochain Festival de Cannes, avec invitation au Gala du Cinéma belge francophone!

Les douze films en lice sont: «Au cul du loup» de Pierre Duculot, «Couleur de peau: miel» de Jung

et Laurent Boileau, «Dead man talking» de Patrick Ridremont, «De leur vivant» de Géraldine Doignon, «L'envahisseur» de Nicolas Provost, «Le grand tour» de Jérôme le Maire, «L'hiver dernier» de John Shank, «JC comme Jésus Christ» de Jonathan Zaccà, «Miss Mouche» de Bernard Halut, «Mobile Home» de François Pirot, «La fête la première» d'Amélie Van Elmbt et «Torpédo» de Mathieu Donck.

Renseignements

«Couleur de peau: Miel» sera projeté le samedi 13 avril 2013 à 18h à l'Espace 2000 de Genappe. Entrée: 5€/moins de 12 ans: 3€/ article 27: 1,25€. Tout public. Réservations: 067/77.16.27
www.ccggenappe.be
www.lesmagritteducinema.com

THEWINEAGENCY®
ONLINE
WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

- Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
- Conseils téléphoniques : **067 555 888**

 twitter.com/thewineagency1
 facebook.com/thewineagency

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adapté à votre budget !

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ •

SPECTACLE
MUSIQUE
DANSE
CONCERTS
JEUX
ATELIERS
P'TIT DEJEUNER OXFAM
SURPRISE

28.04.13 ESPACE 2000

MIXTURE

LE FESTIVAL QUI MIXE LES GÉNÉRATIONS



EXPOSITION

Composition en nature



Du 1^{er} au 29 mars, l'artiste Esbe expo à l'Hôtel de Ville les photographies de ses œuvres éphémères implantées en pleine nature.

Ces photographies sont les seules traces qui subsistent de ses œuvres. Ses sculptures témoignent à leur façon du rapport que nous entretenons avec la nature. Elles ont toutes été mises en place uniquement avec des matériaux issus des lieux naturels environnants les installations.

Il s'agit de Landart, cette forme particulière d'art dans la nature qui nous vient principalement des Etats-Unis. Ce domaine spécifique des arts plastiques considère la nature et ses matériaux comme sujet et lieu d'expériences pour questionner les liens que l'homme entretient avec son milieu de vie : la Terre.

C'est ainsi que différents lieux et paysages remarquables ont amené Esbe à réaliser une série d'œuvres directement implantées dans la nature. Il souhaite, dans le cadre de cette exposition, les montrer et partager son ressenti avec les visiteurs. Pour lui, l'homme, ce voyeur, n'est qu'un passager sur Terre. Il n'est là que pour regarder et surtout pour constater la beauté, la grandeur et la force de la nature.

Renseignements

L'Exposition est accessible du 1^{er} au 29 mars salle du conseil, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Le jeudi jusqu'à 19h et le samedi de 10h30 à 12h (sauf le 16 mars). Tél 0477/97.11.50

FESTIVITÉS

Le carnaval du 23 au 25 mars



démarrera à 15h précise, de la chaussée de Charleroi, face à l'établissement «le Sloopy». le Cortège sera composé de groupes locaux venant des différents villages de Genappe mais aussi de l'extérieur. Des Brésiliennes au tempérament de braise, des fanfares, de la musique, des costumes plus surprenants les uns que les autres ...

Des groupes hauts en couleurs qui permettront à chaque spectateur, petits et grands, de repartir avec des souvenirs magnifiques !

Itinéraire

- la chaussée de Charleroi,
- rue de Charleroi,
- rue de Bruxelles,
- rue Vandevandel,
- avenue Henri Semal,
- rue Joseph Berger,
- rue Nicolas Lebrun,
- rue de la Station,
- rue de Charleroi,

- rue de Bruxelles,
- et le parking Beghin.

La dislocation du cortège se fera face au chapiteau sur le parking Beghin. Aux alentours de 19h30, le brûlage des bosses des gilles, illuminé aux feux de bengales, donnera l'occasion à tous d'espérer le retour des beaux jours. Au chapiteau, une soirée dansante clôturera la journée !

Le lundi, nous accueillerons dans les rues, les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaires de toutes les écoles de Genappe.

À 13h30, ils démarreront du Pavé Saint-Joseph vers le Parking Beghin, où un spectacle leur sera proposé par le Comité des fêtes.

Après celui-ci, ils formeront un rondeau avec quelques gilles et recevront des oranges.

Renseignements

www.fetesagenappe.be

Le samedi après-midi sera ponctué par l'ouverture des loges foraines et de la chasse aux œufs, organisée à proximité du complexe sportif, sur la plaine communale.

À partir de 15h30, les enfants auront la joie de ramasser les 120 kg d'œufs en chocolat déposés par Madame la Poule. Un moment à ne pas manquer pour les petits gourmands !

Vers 21 heures, la soirée «eighies» ouvrira ses portes et tout le monde pourra danser aux sons des années 80. À l'affiche, le spectacle des Chocolat's ! À chaque carnaval tout le monde fredonne leurs morceaux. «La chatte à la voisine, Brasília carnaval, Rythmo tropical, ...»

Le dimanche sera animé principalement par le cortège qui

agenda



1 AU 24 MARS

Expo «Landart»

Composition en Nature, à l'Hôtel de Ville de Genappe (voir ci-contre)

17 MARS

Promenade guidée Sucrierie

www.genappe.be

17 MARS À 17 H.

Concert de musique

Récital de chant : Interprètes Martine Gaspar, contralto et Sebastian Stride, baryton.

A l'Eglise St Pierre, Glabais.

Cartes en vente au : Centre Culturel, Syndicat d'Initiative, Boulangerie Falise, Glabais

La Cabosse d'Or.

Réservations chez Eddy Jonckheere : 02/351.15.53

edouard.jonckheere@skynet.be

P.A.F. : en prévente : 12€ - Sur place : 14€

17 MARS

Concentration motos

Départ à 11h.

Concentration motos et après-midi musicale pour le Télévie

2013 à la salle communale Saint Roch à Baisy-Thy. Parcours en groupe et/ou avec road book

Participation : 10€

Infos Télévie : Jacqueline

Delporte 0477/17.55.69

Infos motos : Carlos 0495/42.28.82

23 MARS

Nuit de la Chouette

à Houtain-le-Val, de 16h à 22h

Rue des écoles, 8 - 1476 Houtain-le-Val (école communale)

Les promenades sont à réservés avant le 22 mars au 0477/68 42 81

Accès gratuit.

(Voir article p.2)

23 MARS

Apiculture

Thème : la cire d'abeille

A 14h30, à la Maison Gallilée

parking Beghin

Renseignement : Le cercle apicole 067 77 39 31 ou au 0495 79 13 88 ou par E-mail Raymond.

walmacq@gmail.com.

(Voir article p.2)

23 MARS

Brûlage du bonhomme d'hiver

Petite école de Ways

23, 24 25 MARS

Carnaval de Genappe

24 MARS

Echange et don de plantes

à 14h - Basse-Laloux à Bousval,

parking de l'ancienne usine Prothermac, à proximité de l'usine

Flowell et de la Vinicole Leloup

au début de la rue du Château.

Infos : www.lesamisdebousval.be

010/61.36.78 (voir article p.2)

24 MARS

Promenade guidée

Sucrierie

www.genappe.be

29 ET 30 MARS À 19H30

31 MARS À 15H30

Théâtre dialectal wallon

Paradis d'sus terre : Comédie en

trois actes de Chistian Derycke

Adaptée et mise en scène par Michel Clerck. A la Salle communale de Loupoigne

Infos et réservations : Léopold

Gossiaux : 067/77.37.79

29, 30, 31 MARS, 1^{ER} AVRIL

Rallye des voitures de la libération

Parcours dans l'entité sur les

traces historiques de la région en

hommage à la résistance et aux

libérateurs organisé en faveur du

Télévie. Animations : Chansons

d'époque.

Rue Chênemont, 7 - 1470

Baisy-Thy. Renseignements :

Marcel Clercq : 0495/30.20.32 -

067/77.19.79

Christophe Clercq : 0471/99.49.37

1^{ER} AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques

Le 1^{er} avril à la Ferme de la Bailleurie à 15h Dés 14h30 : Bar et goûter. Une organisation de Bousval c'est Génial !

7 AVRIL

Thé dansant

à 17h animé par le «Duo Antonio & Joaquim». A la Salle de l'Espace 2000. Entrée gratuite.

Organisée par le Comité Télévie de Genappe.

Réservations et infos : Jacqueline

Delporte 0477/17.55.69

12 AVRIL

Vernissage expo

de Brigitte Debecq, à 18h30 à la

Salle du Conseil Exposition du 12

au 30 avril.

21 AVRIL

Randonnée VTT

8h-14h Trace d'Hez

21 AVRIL

Promenade guidée - Sucrierie

www.genappe.be

21 AVRIL

Journée portes ouvertes

15h-17h - Ecole d'Houtain-le-Val

27 AVRIL

Jazz

Odyssey For Friend

Salle Saint Martin à Ways

Renouveau Musical